

Les dossiers thématiques Construction21

Le guide de rédaction des articles

1/ Conseils de rédaction :

- Longueur : entre **5 000 et 10 000 signes**, espaces compris.
- Introduisez le texte avec un **chapô de 4 ou 5 lignes** présentant le sujet de l'article dans son ensemble.
A noter : Il n'est pas nécessaire de rédiger une partie introductive sur la thématique générale du dossier (description, enjeux, chronologie etc.), cela sera effectué dans l'édito.
- **Évitez les mises en forme complexes** (non reproductibles pour le web : colonnes, tableaux complexes etc.)
- Favorisez les **phrases courtes**, dans un style plus journalistique que littéraire.
- Faites ressortir des **quelques phrases et mots-clés en gras**, tout au long du texte.
- Introduisez des **intertitres toutes les 10-15 lignes**.
- Renseignez le **nom du ou des auteurs** en bas du texte

2/ Pièces jointre au texte :

- Une (ou plusieurs) **image(s) d'illustration de bonne qualité** (photo, schéma, dessins)
 - Seules les images avec une bonne résolution pourront être diffusées
 - *Merci de s'assurer que diffusion est autorisée sur Construction21 et de nous indiquer les crédits photos à mentionner, le cas échéant.*
- Les **liens URL** vers le site de votre société, et éventuellement vers les sources.
- **Les comptes Twitter/Facebook/LinkedIn**, à mentionner pour mieux relayer l'article sur les réseaux sociaux

3/ Création de compte Construction21 (gratuit)

Les articles de dossiers doivent être rattachés à un compte utilisateur Construction21.

- Il y a un **seul auteur** → Créer un compte à son nom
 - Il y a **plusieurs auteurs**, dans ce cas plusieurs options :
 - o Choisir un des auteurs à qui rattacher l'article et lui créer un compte
 - o Créer un compte au nom de la structure (ex : nom : Construction / prénom : 21)
 - o Créer un compte au nom de deux personnes ([exemple](#))
- ⇒ [Pour créer un compte, allez en haut à droite de la page d'accueil](#)



Les dossiers thématiques Construction21

Le guide de rédaction des articles

Un titre court avec des mots clés



[Dossier RE2020] #12 Les déclarations environnementales : le carburant de la RE 2020

[Dossier RE2020](#) [déclarations environnementales](#) [base INIES](#) [FDES](#) [PEP](#) [RE2020](#)

Une image de bonne qualité



Publié par Nadège OURY

Si les déclarations environnementales sont indispensables pour l'application de la future RE2020 et le calcul ACV d'un bâtiment, la bonne compréhension de leur utilisation est un enjeu fort. C'est une des missions de sensibilisation que s'est

Une introduction résumant le corps de l'article



donnée la Base INIES. Cet article propose ainsi des recommandations pour l'utilisation des données dans l'analyse de cycle de vie d'un bâtiment.


Des sous-titres toutes les 10-15 lignes



Contexte

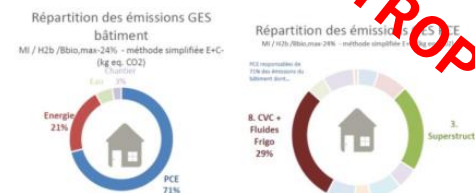
La Base INIES comporte plus de 2 500 déclarations environnementales (FDES et PEP) collectives ou individuelles. Néanmoins la mise en place de l'expérimentation E+C- préfigurant la réglementation environnementale 2020 a mis en lumière un besoin complémentaire de FDES pour certains produits de construction et de PEP de produits électriques et électroniques.

Pour répondre à cette demande, une méthodologie de calcul de données environnementales par défaut (DED) a été mise au point par les Ministères de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires.

 Evitez plus de 2 niveaux de sous-titre

Pourquoi est-il nécessaire de réaliser un calcul détaillé sur les lots techniques ?

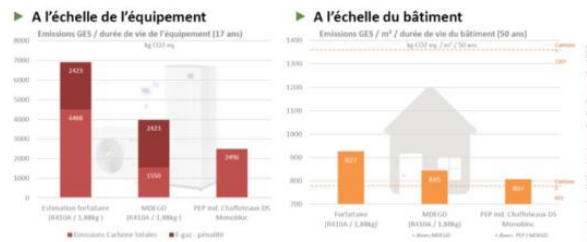
Comme c'est déjà le cas pour les produits de construction avec les FDES, les équipements techniques disposent de PEP afin d'évaluer leur impact environnemental à l'échelle d'un projet. Lorsqu'on étudie le « poids carbone » des différents lots techniques comptabilisés dans l'indicateur Egés PCE pour les différentes applications, on constate que le poids du lot technique CVC (Chauffage, Ventilation et Climatisation) est très significatif.



Répartition du poids « carbone » sur un exemple de maison individuelle (Source : Uniclisma)

Une saisie détaillée du lot CVC permet donc d'affiner l'évaluation environnementale du bâtiment afin de respecter le ou les futurs seuils réglementaires « carbone ».

En réalisant une étude comparative sur un projet de maison individuelle, on constate que l'utilisation de PEP dans les logiciels d'ACV du bâtiment pour la saisie du lot CVC permet de diminuer significativement l'impact Egés PCE sans modification du cahier des charges du projet.



Des photos, graphiques, infographies suffisamment grands



Renseigner les auteurs et leur poste/ titre



Un article signé Laurent Grignon-Massé (EDF - Direction Stratégie et Développement) et Nathalie Mougeot (EDF - Direction Commerce)

Ne pas oublier les crédits photos !



Crédit photo : ©EDF - BETC / FAVELL HEATHER